



DEMARCHE PEDAGOGIQUE

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

Les parti pris pédagogiques mises en œuvre lors d'un accompagnement sont de quatre ordres :

- Une démarche didactique

Une démarche qui favorise l'apport de connaissances aux participants. Elle est utilisée essentiellement dans les temps de « connaissance », et au cours des temps de valorisation des expériences, lorsqu'un éclaircissement ou une synthèse est nécessaire.

- Une démarche interactive :

Une démarche qui favorise l'échange entre les participants et l'accompagnateur. Elle permet aux participants de s'impliquer et d'orienter l'accompagnement en fonction des besoins réels.

- Une démarche collaborative

Une démarche qui permet aux participants d'enrichir l'information apportée. En mutualisant leurs expériences et leurs pratiques, ils participent activement à la construction de la formation, s'enrichissent des pratiques de chacun, travaillent ensemble sur le sujet abordé.

- Une démarche applicative

Une démarche qui favorise la mise en situation des participants. Elle favorise l'apprentissage par la mise en pratique lors de l'accompagnement. Le rôle de l'accompagnant est alors de garantir un cadre sécurisant et constructif pour les participants. L'accompagnateur intervient après chaque temps applicatif pour faire émerger les informations et les pratiques clés qui ont été mises en avant lors de la situation.

PUBLICS :

Les formations s'appuient sur les pratiques des participants. A ce titre, elles s'adaptent aux niveaux et aux attentes de chaque groupe.

On veillera cependant à construire des groupes cohérents afin de valoriser les complémentarités : Equipe et encadrement, fonctions/responsabilités semblables sur des secteurs différents ...

DUREE :

La durée de la formation conditionne le niveau d'apport. La formule d'intervention typique est basée sur 3 jours + 1 jour en différé, afin de renforcer l'ancrage des apports et d'accompagner leur mise en œuvre.

½ journée : sensibilisation sur 1 thème.

1 journée : initiation à 1 thème, à 1 outil.

2 journées : découverte de l'approche, sensibilisation aux outils

3 journées : formation à l'application d'une démarche, des outils et des comportements associés

Journée-s en différé : retour sur l'application des outils, approfondissements thématiques.

LIVRABLES et MATERIEL :

A l'issue de la formation, les participants pourront accéder aux documents sur le site internet www.agc-fc.com.

« Face au conflit, savoir comprendre pour mieux agir »

AGC – FORMATION CONSEIL : www.AGC-FC.com

courrier : 51 av. P.V. Couturier, 91700, Sainte Geneviève des Bois - *mail* contact@agc-fc.com - *tel.* : 06 20 54 03 87
SCOP ARL - SIRET : 491 685 442 00015 – RCS EVRY (91) - n° déclaration OF : 11 91 06050 91 // préfecture d'Ile de France